

Nos métiers et nos offres d'emploi

Nos métiers

Au fil des années, le développement et la diversification des missions de l'Acoss et des Urssaf leur ont imposé de se doter de ressources humaines appropriées. A l'image de leurs activités mais aussi à hauteur de leurs enjeux, la branche Recouvrement rassemble ainsi des compétences très spécialisées dans de nombreux domaines : juridique, informatique, financier, statistique, comptable, etc. Découvrez quelques uns de nos métiers,

Animateurs de réseaux

- Ils assurent le pilotage, l'animation et la coordination de réseaux constitués de correspondants en Urssaf sur les missions qui leur sont confiées. Il existe des réseaux dans différents domaines (juridiques, statistiques, communication, etc.).
- Ils sont chargés de piloter les relations entre les correspondants régionaux des différents pôles d'expertise et la caisse nationale.

Responsables de projets / Chargés d'études

- Ils réalisent des études complexes, dans leur domaine de compétence, pour les Urssaf ou pour les directions de l'Acoss.
- Ils assurent un suivi de l'évolution des différents domaines d'activité de la branche (veille).

Statisticiens

Dans le domaine des prévisions

- Ils prévoient (de manière périodique ou ponctuelle) chacune des opérations financières effectuées sur le compte de l'Agence centrale.
- Ils suivent et analysent les écarts entre les réalisations et les prévisions, par nature de recettes et de dépenses.
- Ils rédigent des notes et rapports sur les résultats de trésorerie.
- Ils mettent en place et suivent les nouvelles mesures législatives ou réglementaires concernant le recouvrement des cotisations sociales.

Pour les statistiques du Recouvrement

- Ils conduisent des études statistiques et élaborent des publications sur la conjoncture en matière de recouvrement.
- Ils développent des outils bureautiques visant à accroître l'automatisation du traitement des données permettant les publications.
- Ils modélisent l'impact d'hypothèses de changement de la réglementation sur les cotisations perçues.

Comptables

- Ils gèrent la comptabilité du Fond National de Gestion Administrative (dépenses et recettes de la Branche) et de l'Etablissement Public (Acoss).
- Ils gèrent les opérations de trésorerie du régime général de Sécurité sociale.
- Ils assurent le contrôle du recouvrement direct de certaines cotisations et contributions encaissées par l'Acoss.

Juristes

- Ils expertisent la législation et la réglementation, les textes et projets de textes, commentent les textes et instructions ministérielles.
- Ils rédigent des études et sont amenés à conduire des projets réglementaires.
- Ils conseillent et assistent les Urssaf et leurs interlocuteurs extérieurs pour l'application de la législation.
- Ils peuvent être amenés à gérer et suivre des dossiers juridiques et contentieux.

Informaticiens

Dans le domaine du développement

- Ils analysent les besoins des utilisateurs.
- Ils réalisent les maquettes et développements, puis procèdent aux tests et recettes.
- Ils rédigent la documentation, assurent la formation et l'assistance aux utilisateurs.
- Ils assurent le suivi et la maintenance des produits développés.

Dans le domaine système et réseaux

- Ils assurent et garantissent le bon fonctionnement de l'ensemble du système d'information, Acof et Urssaf.
- Ils conçoivent et mettent en oeuvre les composants techniques des systèmes d'information et réseaux.
- Ils définissent et mettent en oeuvre les normes, méthodes, outils et procédures, facilitant et fiabilisant les travaux d'études et de production informatique.

Dans le domaine de l'exploitation

- Ils assurent l'installation du matériel, des logiciels d'exploitation et des applications, et procèdent aux tests.
- Ils assurent la maintenance des matériels, logiciels et du système. Assurent la mise en production et l'exploitation des traitements.
- Ils assurent une assistance technique auprès des utilisateurs.

Nos offres d'emploi

Inspecteurs du recouvrement

Accédez à l'ensemble des offres d'emploi de la Sécurité sociale